

COALITION

RECUPERATION D'ENERGIE

Normandie Energies : 4 pôles pour 1 filière

L'association *Normandie Energies* est le fruit d'un regroupement sous une même bannière de deux associations préexistantes :

Nucleopolis et Energies Normandie qui comptabilisaient au total 220 membres. Toutes ces entreprises (des TPE aux grands donneurs d'ordre), ces laboratoires de recherche ou de formation, ces structures associées sont désormais membres de Normandie Energies qui s'est structurée autour de 4 pôles :



Le pôle « Renouvelables » regroupe entre autres les clusters solaire, hydrogène, éolien terrestre et travaille au côté des développeurs de parcs offshore ainsi que les acteurs du biogaz.

- ✓ Le pôle « Nouveaux usages » est transversal aux trois autres puisqu'il concerne les applications des énergies traditionnelles et renouvelables. Les nouvelles utilisations portent sur la récupération de la chaleur, le stockage de l'énergie, la mobilité...
- ✓ Nucleopolis qui était le pôle nucléaire normand pour la santé et l'énergie garde son nom de marque et devient le pôle nucléaire de Normandie Energies en conservant ses deux domaines d'action : Energie et Santé ainsi que le domaine transversal de la Maîtrise des risques.
- ✓ Le Pôle « Pétrole & Gaz », regroupe les grandes raffineries et les gaziers installés en Normandie pour développer des opportunités de marché pour les PME.

Normandie Energies : au service du développement économique du territoire Normandie Energies a pour mission d'impulser des actions en faveur du développement économique des acteurs de la filière et donc de soutenir l'emploi en Normandie. Il s'agit notamment d'aider les entreprises à accéder aux marchés locaux, nationaux et internationaux, à développer au sein de la filière / l'emploi, les compétences, la formation, et de développer des projets de recherche et d'innovation.

Au service de ses membres, Normandie Energies contribue au développement du mix énergétique Normand en étant force de proposition, d'animation, de coordination et de promotion en lien avec les pouvoirs publics et les administrations à l'échelle régionale.

RECUPERATION D'ENERGIE

Engagements Cop 21 - Feuille de Route 2018/2020

1. METTRE EN RESEAU LES ACTEURS INDUSTRIELS LOCAUX ET FAIRE EMERGER DES PROJETS

- ✓ Création d'un comité technique des référents techniques au sein des entreprises
- ✓ Poursuivre le repérage des industriels non encore membres de la coalition via un travail de communication ciblée et de repérage
- ✓ Organisation des partages d'expériences et des bonnes pratiques, des ateliers de travail sur cas réels et des visites de sites où ces projets de récupérations sont déjà en œuvre
- ✓ Informer régulièrement les industriels sur les évolutions réglementaires ou les opportunités financières afin d'anticiper les conséquences possibles sur la rentabilité de leurs projets : Certificats d'Economies d'Energies ; Montée en puissance de la contribution climat énergie (taxe carbone)...

2. ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS IDENTIFIES

- ✓ Organiser et coordonner les échanges entre industriels « producteurs » et industriels « consommateurs » de chaleur fatale
- ✓ Créer une Boîte à Outils rassemblant tous les éléments d'ordre technique, organisationnelle, financière, réglementaire ou juridique nécessaire à la réalisation des projets de récupération de chaleur fatale (réglementation applicable, référentiels, aides financières, normes à respecter, modèles de cahier des charges, modèles de convention, annuaire des bureaux d'études et des entreprises compétentes...)

3. REALISER UNE CARTOGRAPHIE DES BESOINS ENERGETIQUES A L'ECHELLE DE LA METROPOLE

- ✓ Mener une enquête ciblée auprès des industriels, afin d'identifier précisément les sites ayant des besoins en chaleur/vapeur, et les sites producteurs de chaleur/vapeur (positionnement géographique, volume, température, pression...)
- ✓ Solliciter les partenaires techniques et financiers pouvant contribuer à la réalisation d'une cartographie (ADEME, Banque des territoires, Région via ADN...)
- ✓ Cartographier les résultats de cette enquête, et permettre le croisement des couches « producteurs » / « consommateurs » via un Système Géographique d'Information
- ✓ Sur la base de cette cartographie, identifier/concrétiser les 3 ou 4 plaques d'innovation présentant toutes les caractéristiques pour permettre de développer des projets de récupération de chaleur

4. LANCER UN PROJET DE TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION

- ✓ Sélectionner une plaque d'innovation pour conceptualiser puis concrétiser un projet de Territoire d'expérimentation, sur le modèle des projets d'écologie industrielle, dont l'axe principal sera l'échange et la valorisation de la chaleur fatale entre industriels